AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BLP -6-6-73 535765
PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-18-28 - 87-18-29)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
30 Francs

LE FEU BACTERIEN DU POIRIER

Cette maladie, particulièrement redoutable sur poirier, a été découverte dans le Nord de la France en 1972. Elle a d'ailleurs fait l'objet d'un article rédigé par R. TESSIER et J. GATIGNOL qui vient d'être publié dans la revue Phytoma "Défense des Cultures" (n° 247 d'Avril 1973). (1)

Le Feu bactérien, dont l'introduction en France était redoutée depuis plusieurs années, risque de s'étendre à d'autres zônes de production fruitière ou de pépinières. En conséquence il nous a paru important de rappeler les différents dégâts que peut provoquer le Feu bactérien du poirier et de faire le point sur les différentes méthodes de lutte qu'il est possible de lui opposer.

Le Feu bactérien est originaire d'Amérique du Nord où il a été observé pour la première fois en 1780 près de New York. Il apparait pour la première fois en Europe en 1957 et depuis cette date il n'a cessé de s'étendre ; Pologne et Pays-Bas : 1966 ; Danemark : 1968 ; Allemagne Fédérale : 1971 et France : 1972. En France il est actuellement localisé à proximité de Dunkerque où 30 km de haies d'aubépine ont été reconnus contaminés par la maladie.

SYMPTOMES DE LA MALADIE :

Cette affection est susceptible d'attaquer un certain nombre de rosacées autres que le poirier et le pommier : aubépine, cotoneaster, sorbier, pyracantha..., qui servent d'hôtes-relais dans la propagation de la maladie. Ce sont surtout les vergers de poiriers qui risquent d'être les plus atteints. Il est plus difficile de prévoir l'incidence du Feu bactérien sur les vergers de pommiers ; on peut cependant préciser que la Golden Delicious est relativement peu sensible.

Lorsqu'un arbre est très attaqué, il prend un aspect particulier : les parties atteintes donnent l'impression d'être brûlées d'où le nom de "feu" donné à la maladie. Mais une connaissance plus précise des symptômes doit faciliter un dépistage précoce.

- Pendant la floraison : Au printemps les bouquets de fleurs et les pousses noircissent puis se dessèchent ; la nécrose s'étend vers la base du rameau. Si le temps est doux, on peut observer au flanc de la nécrose que les zônes encore vertes produisent des gouttelettes d'exsudat, blanchâtres puis ambrées. ...

- Après la floraison : Les jeunes pousses se ramolissent, se recourbent en crosse puis noircissent et se dessèchent. Si le temps est humide, on peut aussi observer à la base de la nécrose des gouttelettes d'exsudat. Sous l'écorce, les tissus infectés, mais non encore totalement tués, présentent une striation brun-rougeâtre.

- En fin de végétation : Les branches charpentières peuvent présenter des nécroses, des craquelures : il se forme un genre de chancre qui laisse écouler aussi des gouttelettes d'exsudat visqueux. S'il fait sec, cet exsudat -à l'origine des contaminations de fleurs au printemps suivant- peut se dessècher et laisser une trace argentée.

.../...

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

(1) - L'Institut National de Vulgarisation pour les Fruits, Légumes et Champignons vient également de publier un document sur le Feu bactérien du poirier. Ce document a été rédigé par M. RIDE, Melle R. SAMSON, MM. J.P. PAULIN et B. THIBAULT de l'Institut National de la Recherche Agronomique.

P269

Les fruits atteints se momifient sur l'arbre. Pendant l'automne et l'hiver la maladie évolue peu. Elle reprend son activité au printemps.

Il ne faut pas confondre les symptômes du Feu bactérien causé par ERWINIA Amylovora et ceux de la maladie bactérienne du poirier, causée par PSEUDOMONAS Syringae. Les attaques de la maladie bactérienne du poirier sont possibles dès le débourrement alors que celles du Feu bactérien ne débutent qu'à la floraison.

La maladie bactérienne du poirier entraine le dessèchement partiel des bouquets floraux, des jeunes feuilles et des pousses, alors que les attaques du Feu bactérien sont plus généralisées et progressent des extrémités vers le bas de l'arbre.

De plus la présence de gouttelettes d'exsudat n'est jamais observée dans le cas d'attaque de la maladie bactérienne du poirier.

TRANSMISSION ET METHODES DE LUTTE :

Les bactéries sont susceptibles d'être transportées par différents vecteurs : les insectes et surtout les oiseaux migrateurs. Le vent et la pluie sont aussi capables d'assurer la dissémination de la maladie.

Etant donné la menace que fait peser le Feu bactérien sur les vergers de pommiers et surtout de poiriers, la lutte contre ce parasite a été rendue obligatoire en tout lieu et de façon permanente par un arrêté ministériel en date du 1er septembre 1972.

La lutte chimique n'est pas encore au point et présente certaines difficultés. L'oxychlorure de cuivre, moins phytotoxique que la bouillie bordelaise, semble moins efficace contre le Feu bactérien. Les fongicides organiques de synthèse sont inefficaces, ou insuffisamment efficaces contre cette bactérie. Quant aux antibiotiques, leur utilisation est interdite en France.

La maladie n'a été décelée en France que dans un secteur périphérique et dépourvu de zônes importantes de cultures fruitières ; seuls deux poiriers ont été reconnus contaminés.

La destruction par le feu des végétaux contaminés est la mesure la plus radicale qui a été appliquée jusqu'alors et serait appliquée en cas d'apparition de la maladie dans d'autres secteurs. Des mesures complémentaires doivent également être prises.

La précocité de la détection de foyers éventuels assurera l'efficacité des mesures prises pour obtenir l'éradication de la maladie. Des prospections sont faites par le Service de la Protection des Végétaux dans certaines régions où l'on craint plus particulièrement l'installation de la bactérie. Mais étant donné les possibilités de transport par des oiseaux migrateurs (grives, merles et étourneaux), il faut que tous les arboriculteurs aient le souci de dépister précocement la maladie et considèrent qu'ils ont le devoir de signaler au Service de la Protection des Végétaux tout symptôme suspect qui pourrait faire penser à la présence du Feu bactérien.

Il est conseillé aux arboriculteurs et pépiniéristes de surveiller non seulement les vergers mais aussi des rosacées susceptibles d'être atteintes : aubépine, cotoneaster, pyracantha, sorbier...

Il conviendra aussi de signaler les dessèchements suspects de haies d'aubépine qui pourraient être constatés dans la région.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS